

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant mise en demeure)

Dans le cadre du recouvrement des cotisations sociales, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les employeurs qui lui sont redevables qu'elle déploiera l'ensemble de ses mécanismes de contraintes exécutoires à leur encontre du :

29 Septembre au 22 Octobre 2021.

A toutes fins utiles, l'ensemble des banques, fournisseurs et clients desdits débiteurs seront mis à contribution pendant cette opération de recouvrement.

Toutefois, soucieuse d'accompagner ses partenaires, elle les invite à régulariser leur situation à la lecture de cette note qui vaut pour dernière relance.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à Libreville, le 27 septembre 2021

LE DIRECTEUR GENERAL

Patrick OSSI OKORI

Directeur Général

GABON*